

| | |
|---|---|
| DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE | EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 28 avril 2026 |
|---|---|

| Membres en exercice | Qui ont pris part à la délibération | Date de la convocation | Date d'affichage |
|----------------------------|--|-------------------------------|-------------------------|
| 31 | 23 + 7 pouvoirs | 21 avril 2026 | 22 avril 2026 |

| N° délibération | Objet |
|------------------------|---|
| 2026-052 | Représentants de Monts d'Arrée Communauté au sein du Syndicat Mixte Mégalis Bretagne |

Le 28 avril 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Yvan RICHARD

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND

HUELGOAT : Aurélien MONFORT, Laura SERANDOUR, Karine DONCKERS

LA FEUILLEE : Jean, François DUMONTEIL, Haud LE GOLIAS

LOPEREC : Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON, Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Louis-Marie LE GUILLOU, Bernard BARON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Christiane REDON, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Sylvie MANZONI à Arnaud COZIEN, Séverine GELIN à Yvan RICHARD, Dominique COADOUR à Haud LE GOLIAS, Valérie JOUAN à Anne ROLLAND, Audrey GUYADER à Laura SERANDOUR, Gaëtan PEYREBESSE à Aurélien MONFORT, Alan SPARFEL à Jean, François DUMONTEIL

Absente : Coralie JEZEQUEL

Secrétaire de séance : Yvan RICHARD

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-33 et L.5211-1,

Vu le renouvellement du conseil communautaire suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026,

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 029-200067197-20260428-2026052-DE

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de désigner les représentants dans les organismes extérieurs dans lesquels l'EPCI est adhérent et représenté

DELIBERE à l'unanimité des membres présents et représentés pour désigner les représentants au sein du Syndicat Mixte Mégalis Bretagne :

Titulaire :

- André PAUL

Suppléante :

- Geneviève HEMON

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



Le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Richard", written over a horizontal line.

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 29 avril 2026